



RAPPORT USIFEM

INSTALLATION DE MACHINES DE TRANSFORMATION SEMI-INDUSTRIELLE DE PRODUITS AGRICOLES EN VUE DE REDUIRE LES PERTES POST-RECOLTE ET DEVELOPPER L'ENTREPREUNARIAT FEMININ DANS LES 31 REGIONS DE CÔTE D'IVOIRE.

Janvier 2025 ®

25 BP 328 Abidjan 25

Cocody Riviera Golf les Versants

Tel : 27 22 43 40 59



Contexte et Définition du Projet USIFEM-CI

Le projet **USIFEM (Usines des Femmes de Côte d'Ivoire)**, une initiative gouvernementale portée par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE), vise à réduire les pertes post-récolte, estimées à 40 %, grâce à la transformation semi-industrielle des produits agricoles. Ce projet stratégique répond aux défis sociaux et économiques liés à l'agriculture en Côte d'Ivoire, tout en renforçant l'autonomisation des femmes.

Objectifs Principaux du Projet USIFEM

L'objectif global du projet est de doter les organisations féminines des 31 régions de Côte d'Ivoire d'unités semi-industrielles pour renforcer la chaîne de valeur agricole et promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Installer des unités semi-industrielles de transformation dans les 31 régions, adaptées aux spécificités agricoles locales.
2. Optimiser la chaîne de valeur agricole, en intégrant les étapes de production, transformation et commercialisation.
3. Former les bénéficiaires aux pratiques modernes de gestion et de transformation agro-industrielle.
4. Faciliter l'accès des coopératives féminines aux marchés, notamment par la mise en place de centrales d'achat performantes.

Cette initiative s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) et contribue à la mise en œuvre du Plan National de Développement 2021-2025, qui met l'accent sur l'industrialisation et la transformation agricole pour un développement inclusif.

Phase Pilote : Réalisations et Défis

La phase pilote du projet USIFEM, initialement prévue pour 18 unités, a été réduite à 10 usines en raison de contraintes budgétaires. Parmi celles-ci, 8 usines sont pleinement opérationnelles dans des localités telles qu'**Abengourou, Diabo** et **Sinématiali**.

Principales réalisations :

1. **Installation d'équipements modernes** : Décortiqueuses, broyeuses, presses à huile, et tricycles pour améliorer la logistique.

2. **Capacités de production** : Chaque unité peut transformer entre 4 800 et 9 600 tonnes par an, en fonction des équipements.
3. **Création d'emplois locaux** : Environ 23 emplois par unité, avec une priorité accordée aux jeunes et aux femmes.

Résultats clés :

- Amélioration des infrastructures pour moderniser la chaîne de transformation agricole.
- Renforcement de la capacité productive locale, réduisant les pertes post-récolte.
- Contribution à l'autonomisation économique des bénéficiaires à travers des emplois stables.

Les 10 unités de transformation installées sont réparties comme suit :

Localité	Équipements	Statut actuel
Abengourou	Décortiqueuse, presse à huile, broyeuse, tricycle	Opérationnelle
Diabo	Décortiqueuse, presse à huile, broyeuse, tricycle	Opérationnelle
Sinématiali	Ligne de production pour purée et jus de mangue	Opérationnelle
Daoukro	Décortiqueuse, broyeuse, tricycle	Opérationnelle
Bocanda	Décortiqueuse, broyeuse	En attente de raccordement
Kouassi-Kouassikro	Deux broyeuses	Opérationnelle
Ery-Makouguié	Décortiqueuse, presse à huile, broyeuse	Opérationnelle
Sakassou	Broyeuses mixtes	Opérationnelle
Kpêbo	Broyeuse mixte	Opérationnelle
Dimbokro	En installation	Non effectuée

Capacités de production annuelles :

Les usines installées peuvent produire entre **4 800 et 9 600 tonnes par an**, selon les équipements et les spéculations agricoles locales (manioc, riz, huile de palme, etc.).

Difficultés rencontrées :

1. Manque d'implication locale :

- Faible engagement des autorités locales et des bénéficiaires dans le suivi et la gestion des usines.

2. Problèmes juridiques :

- Ambiguïté sur le statut juridique des terrains abritant certaines usines, entraînant des litiges et une gestion non sécurisée.

3. Insuffisance de fonds :

- Absence de fonds de roulement pour garantir l'approvisionnement en matières premières et le paiement des salaires.

4. Appropriation illégitime :

- Détournement de certaines usines par des points focaux locaux, nuisant à leur gestion collective.

5. Communication insuffisante :

- Faibles efforts de sensibilisation et d'information, limitant l'adhésion des coopératives féminines et des partenaires locaux.

Malgré ces défis, **7 des 10 unités installées sont opérationnelles** grâce à des efforts significatifs du cabinet INOVIS, qui a préfinancé certaines activités pour maintenir la production.

Perspectives du Projet USIFEM

Déploiement de la Phase 1

La phase 1 du projet prévoit l'installation de 14 unités semi-industrielles supplémentaires dans des régions prioritaires (régions les plus vulnérables) telles que le Bafing, le Kabadougou, et le Tonkpi, où les taux de pauvreté dépassent 60 %. Cette étape vise à étendre les impacts positifs de la phase pilote tout en corrigeant les lacunes identifiées.

Région	Localité	Spéculation agricole	Superficie (m²)	Budget global (FCFA)
Bafing	Koro	Riz	25 000	509 000 000
Cavally	Guiglo	Cacao	25 000	464 000 000

Région	Localité	Spéculation agricole	Superficie (m²)	Budget global (FCFA)
Tonkpi	Man	Café	10 000	317 000 000
Tchologo	Ferkessédougou	Coton	10 000	293 000 000
N'zi	Bocanda	Huile de palme	25 000	760 000 000

Critères de sélection des localités :

1. **Taux de pauvreté élevé** : Plus de 60 % dans certaines zones, comme le Cavally et le Tchologo.
2. **Potentiel agricole** : Disponibilité des matières premières locales comme le manioc, le riz, le cacao, et le coton.

Programme de Formation

Un programme de formation accompagnera cette phase pour renforcer les capacités des coopératives féminines dans :

- La gestion et l'organisation des unités.
- Les techniques modernes de transformation et de production.
- Le marketing et la commercialisation des produits finis.

Partenariats Stratégiques

Des collaborations avec des institutions telles que l'ANADER et le CNRA sont prévues pour :

- Optimiser la productivité agricole.
- Offrir des conseils techniques aux coopératives féminines.
- Garantir un suivi efficace des spéculations et des récoltes.

Mesures Correctives

Pour éviter les erreurs rencontrées lors de la phase pilote, plusieurs actions seront mises en place :

1. **Renforcement de la gouvernance** : Création d'organes locaux et nationaux pour superviser les unités.
2. **Implication des parties prenantes** : Mobiliser davantage les autorités locales, les bénéficiaires, et les partenaires techniques dès la conception.

3. **Amélioration de la communication** : Assurer une transparence totale pour favoriser l'adhésion des coopératives féminines et garantir une gestion collective.

Budget, Gouvernance et Formation

Le coût global du projet est estimé à **31,3 milliards de FCFA**, incluant les coûts pour la formation, la maintenance, et les équipements, dont 754 millions de FCFA pour la phase pilote. La gestion nationale est assurée par un comité de pilotage composé de plusieurs ministères, tandis que la gestion locale repose sur des sociétés d'État associées aux coopératives féminines.

Dépenses clés :

- Centrale d'achat : 150 millions de FCFA.
- Phase pilote : 754 millions de FCFA.
- Centre de maintenance : 291 millions de FCFA.
- Formation pour 3 000 personnes : 396 millions de FCFA.

Formation et Emplois

Un **programme de formation** est prévu pour renforcer les capacités des coopératives féminines.

- Modules : Leadership et collaboration au sein des organisations professionnelles agricoles, techniques modernes de transformation, gestion financière, marketing rural et Gestion des coopératives agricoles.
- Création d'emplois : Chaque unité emploie en moyenne 23 personnes, soit 322 postes pour la phase 1.

Rubrique	Montant (FCFA)
Phase pilote (10 unités)	754 101 465
Formation (3 000 personnes)	396 000 000
Centrale d'achat	150 000 000
Centre de maintenance	291 000 000

Rubrique	Montant (FCFA)
Déploiement phase 1 (14 unités)	5 000 520 000

Structure de gouvernance

- **National** : Comité de pilotage composé de ministères clés (Agriculture, Budget, Industrie).
- **Local** : Gestion par des sociétés d'État et coopératives féminines pour assurer la durabilité.

Conclusion

Le projet USIFEM représente une initiative innovante pour moderniser l'agriculture ivoirienne tout en réduisant les pertes post-récolte, améliorant ainsi la sécurité alimentaire et l'autonomisation économique des femmes.

Bien que la phase pilote ait rencontré des défis liés à la gouvernance, au financement et à l'implication des parties prenantes, elle a permis de tirer des enseignements précieux pour optimiser les prochaines étapes. Les réalisations clés de cette première phase, comme l'installation d'unités semi-industrielles et la création d'emplois, démontrent le potentiel transformateur de ce projet.

Pour assurer la durabilité du projet, il sera essentiel de :

1. Renforcer la gouvernance à travers des organes locaux et nationaux efficaces.
2. Garantir une gestion rigoureuse des fonds pour éviter les contraintes budgétaires futures.
3. Accroître l'implication des bénéficiaires et des autorités locales dès les phases initiales.
4. Maintenir un accompagnement technique et organisationnel continu auprès des coopératives féminines.

En s'inscrivant dans les objectifs de transformation industrielle et sociale de la Côte d'Ivoire, USIFEM offre une opportunité unique de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et de renforcer la résilience économique des régions rurales. Les mesures correctives prévues pour la phase 1 permettront de maximiser son impact et d'assurer une mise en œuvre durable et inclusive.